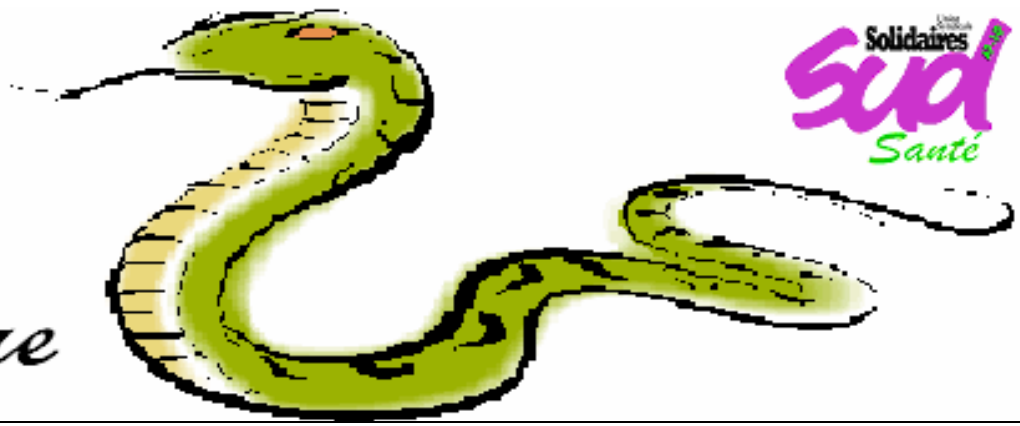


Langue de Vipère



Avril 2007

Sommaire

- Visite du nouveau DG...
- Du nouveau pour le PO
- Ne cotisez pas aux Ordres
- Sarkozy : Non Merci !
- Reconnaissance professionnelle
- Sud oku Facile !

CALENDRIER CAP Avril :

5 avril :

CAP n°11 Pers. Services de Soins et Médico-Technique.
Tableau d'avancement à la classe supérieure & exceptionnelle des Aides Soignants et des Auxiliaires de Puériculture.

26 avril :

CAP n°5 Pers. Infirmiers
Tableau d'avancement

Pensez à voter aux élections présidentielles, l'abstention peut provoquer un Président Grave :

1^{er} tour : 22 avril
2^{ème} tour : 6 mai

**Election Commission des Soins :
1 seul tour : le 24 avril**

Déclaration Sud Santé lors de la visite du Directeur Général M. Benoit Leclercq

Nous voudrions tout d'abord, monsieur le Directeur Général, vous souhaiter la bienvenue dans notre hôpital.

Il nous semble important que le directeur général de l'AP-HP, connaisse un établissement autrement qu'à travers une série de rapport et de chiffres.

C'est important pour les équipes qui revendiquent fortement leur appartenance à l'AP-HP, sentent que malgré l'éloignement des quais de Seine, ils ne sont pas totalement abandonnés.

Notre hôpital a été ouvert en 1972, et nous pouvons dire que cet hôpital, a été et reste dynamique, innovant. Ses équipes médicales, paramédicales, administratives et techniques en sous effectif chronique depuis son ouverture, n'ont jamais ménagé leur peine.

Malgré ce sous effectif, reconnu par tous, nous avons subi les mêmes plans d'austérité que les autres.

Avec des indices d'activité et de coûts des plus performants, l'hôpital A. Béclère n'a jamais eu la remise à niveau nécessaire à son bon fonctionnement.

Bien sûr, il y a eu des créations d'emplois, mais toujours pour faire face, soit à une nouvelle activité, soit à une augmentation d'activité, et jamais en proportion des besoins, ce qui a creusé encore plus l'écart.

D'un hôpital chaleureux et accueillant, nous sommes depuis plusieurs années un hôpital morose que fuient les personnels.

Nous avons subi la plus grosse pénurie d'infirmières, de manipulateurs radio et de kinésithérapeutes, alors que nous étions passés au travers des autres pénuries, pourquoi ?

Il est vrai que l'hôpital Antoine Béclère est dans une ville dont le prix des logements est équivalent à ceux de Paris. Mal desservi par les transports en commun (il faut habiter Paris pour venir en métro !), nous souffrons d'un déficit en logements AP et réservations. Pire, les réservations qui ont été faites dernièrement sous notre pression sur la ZAC Bourgogne sont trop chères pour nos personnels.

Il est temps que l'AP-HP fasse des opérations accessibles à ses personnels et non de la spéculation immobilière. Le projet immobilier prévu sur l'hôpital est en majorité du « PLS » alors que nous avons besoin surtout de « PLUS ». La direction du patrimoine refuse de modifier le projet car le retour sur investissement est moins intéressant. Comme il est marqué dans l'APHP magazine, la session des biens doit financer notre politique de logement. Nous réclamons donc que l'opération immobilière soit faite dans le domaine privé de l'AP.

Suite page 2.../...

Déclaration Sud Santé suite...

Les personnels se voient donc contraint de partir en lointaine banlieue et de venir en voiture, seul mode de transport pour accéder à Antoine Béclère. D'où l'importance de parkings. Hélas, vu du siège, les parkings sont un luxe. A chaque opération de travaux, nous avons réclamé des parkings : on nous a repris des places à chaque opération ! Résultat les personnels arrivant en horaire décalé, tournent pour trouver une place avec la tentation de faire demi-tour et de rentrer chez eux !

Autre point d'inquiétude : la crèche elle a été toujours surbookée avec le taux d'occupation des berceaux le plus fort de l'AP-HP. Alors qu'auparavant chaque enfant avait une place en crèche, aujourd'hui on a des refus car les besoins augmentent du fait du renouvellement des personnels. Aucuns moyens supplémentaires ne nous sont accordés malgré nos demandes et notre taux de remplissage !

Entre des conditions de travail déplorables, l'impossibilité de se garer, pas de place en crèche et des loyers inabordables : 530 euros le studio à Clamart soit le prix d'un 250 m² dans le Vème arrondissement dans le domaine privé de l'AP-HP, et un salaire de misère, il faut vraiment être motivé rien que pour pousser la porte !

Ne voyant pas tout en négatif, et relisant quelques écrits précédents nous constatons que des travaux ont été entrepris pour sauver l'hôpital de la décrépitude totale. Nous avons d'ailleurs en 2002 comparé l'état de Béclère au Kosovo lors de la visite du ministre de la santé

Des efforts ont été faits pour rattraper un retard d'une vingtaine d'années sur un hôpital construit dans les années 70 où tout est à refaire mais il demeure un certain nombre de problème en particulier sur les façades au niveau des laboratoires, où le carton remplace l'isolation et au niveau du Hall où lorsqu'il pleut, les couloirs de la direction se transforment en piscine. Là encore, en voyant les crédits de travaux on sent bien qu'il vaut mieux être dans Paris qu'en banlieue.

Nous manquons de place pour travailler correctement, et quand nous en créons, nous n'avons pas les crédits pour l'aménager.

Concernant la prise en charge des patients, nous souffrons d'un déficit de lits d'aval qui risque à terme, vu les règles budgétaires T2A de nous pénaliser. Nous pensons que réduire de 800 lits la capacité en gériatrie est une erreur que nous allons

payer très cher. Nous voulons que ces lits soient transformés en Soins de Suite et rééducation afin d'assurer l'aval de nos services d'aigus.
177 % de taux d'occupation des lits aux urgences !

Aucune réponse de la direction centrale malgré nos interpellations.

Des crédits d'intérim qui flambent, toutes nos capacités de remplacement utilisées dans un seul service, aucuns moyens supplémentaires de la part de la direction des finances malgré les recettes générées et aucune solution de lits d'aval !

Entre Corentin Celton qui fait l'aval d'HEGP et Paul Brousse celui des hôpitaux du 94, il reste à nos patients Dupuytren ou Georges Clémenceau situés à + de 50 KM : en terme de proximité pour les personnes âgées on fait mieux !

Le service Public n'a pas sécurisé l'aval de ses lits d'aigus.

Quand le secteur privé décidera d'étrangler le public, il lui suffira de ne plus prendre ses patients venant des lits d'aigus. Connaissant les méthodes de la générale de santé dont nous avons l'un des établissements dans notre environnement, on voit que la bataille est bien engagée pour réduire le service public de santé.

Nous refusons cette concurrence entre public et privé. Nous refusons que le budget de la sécurité sociale (une partie de notre salaire) soit distribué aux actionnaires de la générale de santé.

Nous voulons un service public de santé unifié.

La santé n'est pas une marchandise.

Ne cotisez pas aux Ordres !

L'un des multiples aspects nocifs des ordres, que se sont pris kinés et infirmières, est la cotisation obligatoire : 300 euros par an pour les kinés salariés et inconnus à ce jour pour les infirmières.

En tout état de cause voilà un joli pactole pour certains en perspective !

Certaines organisations syndicales demandent à l'AP de prendre en charge ces cotisations, ce que l'AP a à juste titre refusé. Faire payer à la sécurité sociale ou aux hôpitaux les grandioses idées des libéraux ne nous semble pas du tout adapté. Nous appelons pour notre part au refus de cotisation pur et simple.

Comme pour une organisation syndicale, les salariés doivent être libres d'adhérer, donc de cotiser ou non !

Du nouveau pour le Personnel Ouvrier !

Les personnels ouvriers et techniques de l'AP-HP bénéficient d'un statut spécifique depuis 1991. Le Ministère remet en cause le statut, tant au niveau du mode de recrutement que de la gestion de carrière.

En effet, dorénavant, ce sera priorité au concours, et ce, sans obligation de diplôme.

Quant aux avancements, le nombre et les critères de choix les rendent pour la plupart d'entre nous difficiles ...par exemple, OE et OP qui deviennent des OPQ à l'échelle 4, perdent des années pour progresser dans leur carrière.

Clairement, pour être MO, il fallait 2 ans dans le 4ème échelon et 2 ans dans le grade, il faudra désormais être au 5ème échelon et justifier de 6 ans dans le grade.



Faites vos comptes. Les nouveaux plans d'avancement de carrière des ouvriers ne sont pas en notre faveur, bien au contraire!

Aucune augmentation de salaire à l'horizon sauf pour une petite minorité.

Pour toutes ces raisons, SUD refuse ce nouveau statut et propose un déroulement de carrière sans barrage et des augmentations de salaire conséquentes pour tous.

La lutte doit continuer !

Sarkozy : NON MERCI !

Chez ce candidat que du bonheur pour les hospitaliers. Alors que le gouvernement auquel il appartient ne répond pas aux revendications sur les salaires des fonctionnaires et la perte de pouvoir d'achats cumulés, les revalorisations des carrières et des qualifications, il nous parle de travailler plus.

Pour gagner quoi ?

Sans revalorisation, en plus de l'aggravation des conditions de travail, les repos déplacés, des heures supplémentaires majorées de 7% ouvrent des perspectives radieuses. Déjà en sous effectifs, la suppression annoncée d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite nous concernera forcément. Le sous effectif et la précarisation des emplois ne peuvent que s'aggraver.

Jusqu'à la fermeture d'hôpitaux largement prônée après l'asphyxie budgétaire des établissements menées par son copain et pas moins ministre de la santé Xavier Bertrand.

Destruction du service public assuré !

LA VÉRITABLE IDENTITÉ LE PIPEAU-MAN !



Reconnaissance professionnelle/ LMD/ VAE

Avec la mise en place du Licence Master Doctorat, les professions paramédicales pensaient avoir une reconnaissance professionnelle avec une équivalence universitaire. En fait, le ministère qui nous a reçu qu'une seule fois sur le sujet (alors que certaines associations ont été reçues pendant plus de 2 ans !!!) prétend qu'aucun diplôme professionnel ne peut être reconnu sur le plan universitaire... sauf pour les médecins et ingénieurs... De qui se moque-t-on ?

Rien ne s'y oppose, d'ailleurs, les formations du secteur sanitaire sont décomposées en module pour l'intégration des candidats à la VAE. Pourquoi un module de psychologie n'aurait pas la même valeur qu'il soit suivi à la fac ou en formation paramédicale ?

Ne soyons pas dupes : la reconnaissance au niveau universitaire c'est un accès aux rémunérations de catégorie A !

C'est donc encore la question économique qui explique ce refus.

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

60% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 60 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 40 € sera donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Niveau Facile :

					9			5
8				3		4		
		7	4		2	6		8
	8	2	7			5	4	3
	7			2			6	
4	6	9			3	2	8	
2		6	3		8	1		
		5		6				9
3			9					

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>